

Fiche technique

méthodologie Comité de pilotage et Groupe de travail

1. Qu'est-ce qu'un comité de pilotage (COFIL) ?

Le comité de pilotage est une réunion régulière, généralement mensuelle, dont le but est **de piloter et contrôler l'avancement du projet d'établissement** et si besoin prendre des décisions et faire des arbitrages.

Il joue un rôle essentiel dans la démarche de l'élaboration du projet d'établissement, accompagnant les différentes étapes depuis l'élaboration initiale jusqu'à la finalisation du projet.

Le COFIL est composé de plusieurs parties prenantes clés du projet. La nomination des professionnels est à l'initiative de la direction.

L'organisation d'un COFIL est définie lors de la réunion **de lancement du projet d'établissement**.

La réunion **COFIL** est une instance de suivi qui facilite la communication entre les diverses parties prenantes impliquées dans le projet.

Elle joue un rôle clé dans la démarche de la rédaction du projet d'établissement en **guidant son évolution**.

Cette guidance se traduit par le suivi de l'avancement du projet, la prise de décisions importantes et la résolution de problèmes potentiels. En outre, elle aide à assurer que le projet reste aligné avec les objectifs stratégiques définis et qu'il respecte les délais prévus.

2. Qu'est-ce que les groupes de travail projet d'établissement ?

Un groupe de travail est une équipe de professionnels réunies pour travailler sur la mise à jour du projet d'établissement. Il est composé de professionnels occupants des fonctions différentes, chacun apportant ses compétences et son expertise dans le domaine concerné.

Chaque professionnel contribue avec ses idées et ses connaissances, ce qui permet d'obtenir des réflexions plus riches et pertinentes.

Pour fonctionner de manière efficace, un groupe de travail nécessite une **organisation** rigoureuse. Il est essentiel de définir des objectifs clairs et des rôles précis pour chaque professionnel. Il est conseillé de **nommer un pilote** pour chacun des groupes de travail et d'inscrire **les thématiques** à investiguer **dans un rétroplanning**.

Il est important de favoriser un climat de confiance au sein du groupe de travail. Chaque professionnel doit se sentir libre de s'exprimer, d'émettre des idées et de participer activement aux discussions. La bienveillance et le respect mutuel sont essentiels pour créer une atmosphère propice à la collaboration.

→ Possibilité d'organiser des GT selon les thématiques du projet d'établissement :

GT1 – le projet d'accueil

Pilote : 1 professionnel

GT2 – le projet d'animation

Pilote : 1 professionnel

GT3 – le projet d'accompagnement

Pilote : 1 professionnel

GT4 – le projet de soins : prévention des risques liés à la santé

Pilote : 1 professionnel

GT5 – le SMI : la qualité

Pilote : 1 professionnel

GT6 – la gestion des risques

Pilote : 1 professionnel

GT7 – Promouvoir la bientraitance et lutter contre la maltraitance

Pilote : 1 professionnel

GT8 – la démarche d'amélioration continue

Pilote : 1 professionnel